

# Ville de Port-de-Bouc

## Conseil Municipal du 29 avril 2010

La séance du Conseil Municipal de la Mairie de Port de Bouc est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 10, sous la présidence de Madame Patricia FERNANDEZ, Maire de Port de Bouc.

Madame le Maire procède à l'appel nominal.

**26 présents** : FERNANDEZ Patricia, GIORGETTI René, SANTORU Evelyne, NOUGUE Alain, CERBONI Rosalba, PHILIPPE Louis, LACHAUD Dominique, DEPAGNE Marc, GIOVANELLI Béatrice, BELSOLA Laurent, VAXES Michel, RAUX Marie Hélène, XENIDES Constant, GALICHET Philippe, MALARET Monique, GUIRAMAND Patrick, GALLINA Martine, DOMINI Chérifa, MULLER Martine, PREVOT Arnaud, CHAPELLE Patrice, NGUYEN Jean-Louis, BENMBAREK Hassan, LELAFI Fatima, BIGORNE Martine, PIGNOT Joseph.

**3 Absences avec procuration** : SIRAT Boulenouar, CABAU Solange, BERMOND Marie-Josèphe.

**2 absents excusés** : CORTES Isabelle, AOUAD Sophianne.

**2 absents** : CARRERAS Elizabeth, DIDERO Stéphane.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Monsieur Michel VAXES est désigné secrétaire de séance par Mme le Maire.

~~~~~

**Mme le Maire** - Avant de procéder à l'approbation ou non du compte rendu de la dernière séance du Conseil Municipal, permettez-moi d'accueillir un nouveau membre au sein du Conseil Municipal de Port de Bouc, Madame Bigorne, que nous installons officiellement aujourd'hui. J'ai reçu un courrier en bonne et due forme de M. Bigorne Eric me sollicitant afin d'accepter sa démission pour raisons personnelles, de santé essentiellement.

Vous vous en souvenez, M. Bigorne avait demandé de ne plus faire partie du Groupe de M. Didero, installé au Conseil Municipal, mais étant élu par la population il siégeait en candidat non inscrit. Pour autant, l'élection de M. Bigorne était due à sa présence sur la liste de M. Didero, donc démissionnant du Conseil Municipal, la suivante sur la liste est Mme Bigorne Martine. Après avoir envoyé le courrier en sous-préfecture, et n'ayant reçu aucune remarque de la part des autorités, cela me permet d'installer aujourd'hui au sein du Conseil Municipal Mme Bigorne Martine, ici présente.

**Mme BIGORNE**.- Tout d'abord, merci, Madame le Maire, pour mon installation, ainsi que Messieurs et Mesdames les conseillers municipaux.

Je voudrais simplement vous dire que dans le cadre du Conseil qui a lieu ce soir je me présenterai également en candidate non inscrite, je ne serai pas sur la liste de M. Stéphane Didero.

**Mme le Maire**.- J'ai également reçu ce courrier de la part de Mme Bigorne qui, je pense pour les mêmes raisons que son

mari, souhaite ne pas faire partie du « couple » politique -je dis « couple » puisqu'ils ne sont plus que deux- dirigé par M. Didero, et pour cette raison vous êtes maintenant inscrite au sein du Conseil Municipal comme candidate non inscrite. A cet effet, je dois rappeler devant le Conseil Municipal que cela ne vous ouvre aucun droit, ni accès aux moyens de communication dont le journal municipal. Je vous rappelle que les questions diverses doivent parvenir au secrétariat du Conseil au moins 48 heures avant, et que vous pouvez tout à fait, lors de l'ordre du jour du Conseil Municipal, demander une intervention ou une demande de précision comme tout autre conseiller municipal dans le cadre du règlement intérieur du Conseil Municipal. Bienvenue.

**Mme BIGORNE**.- Merci beaucoup, Madame le Maire.

**Mme le Maire**.- Il va peut-être falloir revoir le règlement parce que ça commence à être un peu compliqué à gérer.

**M. PIGNOT**.- Vous venez de me prendre au dépourvu, je ne savais pas que M. Bigorne démissionnait et qu'il était remplacé par son épouse. Si vous le voulez bien, je m'expliquerai sur cette démission au prochain Conseil Municipal dans les questions diverses.

**Mme le Maire**.- Je rappelle que le Conseil Municipal n'est pas forcément le lieu de l'expression politique, je vous invite à en parler entre vous...

**M. PIGNOT**.- Je m'explique devant le Conseil Municipal, j'ai quand même été élu sur une liste UMP, je suis conseiller municipal UMP, de Droite, donc je m'expliquerai au prochain Conseil Municipal, mais je reste non inscrit à un Groupe.

**Mme SANTORU-JOLY**.- C'est vrai que le Conseil Municipal permet à chacune et chacun de s'exprimer mais que ça ne doit pas être le lieu de discussions internes à un parti. Je pense qu'avec toutes ces démissions et tous ces remaniements il faut

peut-être revoir à partir de la loi et des règles qui régissent les conseils municipaux combien de personnes il peut y avoir dans un Groupe, et quelle est la légitimité du nombre de personnes pour y compris s'exprimer dans Port d'Attache, parce qu'on ne va pas non plus multiplier, et cela sans être attaqués d'antidémocrates, nous sommes pour la libre expression mais il y a des règles à respecter.

**Mme le Maire.**- C'est le respect du suffrage universel. Nous n'allons pas faire tout le Conseil sur ce sujet, je donne la parole à M. le Député et la question est close pour ce soir.

**M. VAXES.**- On partage ce que Mme Evelyne Santoru-Joly vient de dénoncer, le problème devait être soulevé tôt ou tard, il me trotte dans la tête depuis quelque temps. Toutes les Assemblées élues définissent dans leur règlement intérieur -c'est vrai de l'Assemblée jusqu'aux simples communes- les modalités qui permettent l'existence d'un Groupe, et pour faire un Groupe il faut être un certain nombre. Nous n'allons pas trancher cette question ce soir, mais je pense qu'elle mérite d'être posée sans quoi on a des expressions qui sont de caractère individuel ou de « couple », mais ça fait un Groupe. Je souhaite que l'on ait une réflexion là-dessus pour fixer la barre de l'existence réelle d'un Groupe, sinon il y a une profonde injustice compte tenu de l'obligation qui est faite aux Communes pour l'expression des minorités ; c'est d'ailleurs une bonne chose que les minorités puissent s'exprimer, mais lorsque ces minorités ne représentent quelles-mêmes, ce ne sont plus des minorités, ce sont des individus, et ce ne sont pas des groupes constitués. Je souhaite que l'exécutif ait cette réflexion, qu'ensuite il fasse des propositions au Conseil Municipal pour que l'on puisse les adopter dans la mesure où elles sont partagées.

**Mme le Maire**.- Je prends note et acte des interventions que vous venez de faire. je prends note du fait que nous avons ce sentiment et ce désir de respecter la démocratie et l'expression de chacune et chacun au sein du Conseil Municipal, mais qu'ensuite il nous faille nous adapter à cette nouvelle physionomie qui doit être à la fois respectée, puisque j'entends bien les raisons pour lesquelles vous sollicitez ce détachement de ce Groupe, qui vous sont personnelles et que nous respectons entièrement dans cette assemblée, je pense même au sein de la population. Mais il est vrai qu'ensuite il me revient de prendre les décisions adéquates de façon à ce que la démocratie qui s'est exprimée lors du dernier scrutin soit respectée. Je pense qu'avec les personnes présentes au Conseil Municipal de ce soir nous partageons ce point de vue, que ce soit la majorité ou l'opposition ici présente. Je serai en mesure de vous formuler des propositions précises, j'aurai le tact de vous inviter au préalable dans mon bureau pour en discuter, et ensuite on les officialisera.

**Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 26 mars 2010**

**Mme le Maire**.- Avez-vous des remarques particulières à formuler sur le compte rendu du dernier Conseil Municipal ?  
*(Aucune remarque n'est formulée)*

**Le compte rendu du Conseil Municipal du 26 mars 2010 est adopté à la majorité - Abstention de Mme Bigorne**

**Mme le Maire**.- Abstention de la nouvelle conseillère municipale qui vient d'entrer dans le Conseil Municipal, ce que nous comprenons tout à fait.

**1.- Compte de Gestion 2009 - Budget Principal.**

**Rapporteur** : Rosalba CERBONI (Lecture du rapport)

La Commission des Finances a procédé à l'examen de ce point et aucune remarque n'a été formulée.

**Mme le Maire**.- Je vous propose que nous égrenions les points à l'ordre du jour, Comptes de Gestion, Comptes Administratifs, c'est-à-dire le Compte du Maire ainsi que les affectations de résultats de façon à ce que l'on puisse ensuite les voter en bloc ; tous les Comptes de Gestion auxquels je peux assister, tous les Comptes du Maire pour lesquels je devrai sortir, et toutes les Affectations auxquelles je peux également assister, ceci pour aller plus rapidement.

Y a-t-il des remarques particulières sur ce premier point ?

**M. PIGNOT**.- Juste une petite question que j'avais posée en Commission des Finances, on ne va pas revenir sur tout ce que nous y avons dit parce que ce serait trop long, mais j'avais posé cette question parce que depuis des années je me suis toujours demandé pourquoi nous, les conseillers municipaux, n'avions pas sous les yeux les Comptes de Gestion présentés par le Receveur Municipal ? Je les ai demandés à Eric...(Brouhaha)

**M. SIMITSIDIS**.- Je n'y étais pas, mais nous les avons, ils sont conformes aux Comptes Administratifs.

**M. PIGNOT**.- Nous ne les avons pas.

**M. SIMITSIDIS**.- Si vous voulez des copies on pourra vous les transmettre.

**Mme le Maire**.- Monsieur Pignot, si vous avez besoin de regarder ce type de document il suffit d'en faire la demande à la Commission des Finances, et on vous les montre à ce moment-là.

**M. PIGNOT**.- J'avais posé la question et on m'avait répondu que l'on ne pouvait pas les voir.

**Mme le Maire**.- On ne fait pas de photocopies, mais les membres de la Commission des Finances peuvent les consulter.

**M. VAXES**.- Monsieur Pignot, dans la mesure où Mme le Maire vient de dire que le Compte de Gestion du Receveur Municipal confirme au centime près les Comptes Administratifs, quand vous regardez les Comptes Administratifs vous avez le Compte de Gestion.

**Mme le Maire**.- M. Pignot veut vérifier que ce soit bien les mêmes.

**M. VAXES**.- C'est le comptable qui les vérifie.

**Mme le Maire**.- Je demande à notre Directeur Financier, pour la prochaine Commission des Finances qui se tiendra en préparation du Compte de Gestion pour l'année prochaine, de disposer du document pour la Commission des Finances qui l'examinera, s'il vous plaît.

On égrène les points et on votera à la fin.

***(Arrivée de Fatima LELAFI à 18 h 20)***

## **2.- Compte Administratif 2009 - Budget Principal.**

**Rapporteur** : Mme le Maire (Lecture du rapport)

La Commission des Finances a procédé à l'examen de ce point.

Y a-t-il des remarques particulières ou des demandes de précision ? (Non)

Je vous remercie.

**3.- Affectation des résultats 2009 - Budget Principal.**

**Rapporteur** : Mme Rosalba CERBONI (Lecture du rapport)

La Commission des Finances a procédé à l'examen de ce point.

**Mme le Maire.**- Y a-t-il des demandes de précision ?

(Aucune demande)

**4.- Compte de gestion 2009 - Budget Annexe des Baux Commerciaux.**

**Rapporteur** : Mme Monique MALARET (lecture du rapport)

La Commission des Finances a procédé à l'examen de ce point.

**5.- Compte Administratif 2009 - Budget Annexe des Baux Commerciaux.**

**Rapporteur** : Mme le Maire (lecture du rapport)

**6.- Affectation des résultats 2009 - Budget Annexe des Baux Commerciaux.**

**Rapporteur** : Mme Monique MALARET (lecture du rapport)

La Commission des Finances a procédé à l'examen de ce point qui n'a fait l'objet d'aucune remarque.

**Mme le Maire.**- Y a-t-il des remarques particulières ou des demandes de précision ? (Aucune demande)

**7.- Compte de Gestion 2009 - Budget Annexe des Campings.**

**Rapporteur** : M. Louis PHILIPPE (lecture du rapport)

La Commission des Finances a procédé à son examen, aucune remarque n'a été formulée.

**8. Compte Administratif 2009 - Budget Annexe des Campings.**

**Rapporteur** : Mme le Maire (Lecture du rapport)

La Commission des Finances a procédé à l'examen de ce point.

Je vois les conseillers municipaux très attentifs, et je vous en remercie, mais cela ne me surprend pas.

Y a-t-il des remarques particulières ? (*Aucune remarque*)

**9. Affectation des résultats 2009 - Budget Annexe des Campings.**

**Rapporteur** : M. Louis Philippe (lecture du rapport)

La Commission des Finances a procédé à l'examen de ce point, aucune remarque particulière n'a été formulée.

**Mme le Maire.**- Y a-t-il des demandes de précision ? (*Aucune demande*)

**10. Compte de Gestion 2009 - Budget Annexe du Service Funéraire.**

**Rapporteur** : M. René GIORGETTI (lecture du rapport)

La Commission des Finances a procédé à son examen.

**11. Compte Administratif 2009 - Budget Annexe du Service Funéraire.**

**Rapporteur** : Mme le Maire (lecture du rapport)

**M. RAMBAU.**- Il y a une erreur, les recettes sont composées de prestations de services pour 444 € et non pas pour 444.44 €.

**Mme le Maire**.- Ce sera corrigé. Y a-t-il des demandes de précision ? (*Aucune demande*)

## **12. Affectation des résultats 2009 - Budget Annexe du Service Funéraire.**

**Rapporteur** : M. René GIORGETTI (Lecture du rapport)

La Commission des Finances a procédé à l'examen de ce point.

**Mme le Maire**.- Pas de remarques sur l'Affectation des Résultats ?

Nous allons reprendre le point n°1, Compte de Gestion 2009 du Budget Principal, le point n°4, Compte de Gestion 2009 du Budget Annexe des Baux Commerciaux, le point n°7, Compte de Gestion 2009 du Budget Annexe des campings, le point n°10, Compte de Gestion 2009 du Budget Annexe du Service Funéraire, et je vais vous demander globalement de vous exprimer sur la question.

Nous passons aux votes :

**Point n°1, Compte de Gestion 2009 du Budget Principal :**

Qui est pour ? La Majorité, M. Pignot,

Qui s'abstient ? Mme Bigorne.

**Le rapport n°1 est approuvé à la Majorité + M. Pignot -  
Abstention de Mme Bigorne.**

**Point n°4, Compte de Gestion 2009 du Budget Annexe des  
Baux Commerciaux :**

Qui est pour ? La Majorité, M. Pignot,

Qui s'abstient ? Mme Bigorne

**Le rapport n°4 est approuvé à la Majorité + M. Pignot -  
Abstention de Mme Bigorne.**

**Point n°7, Compte de Gestion 2009 du Budget Annexe des  
campings :**

Qui est pour ? La Majorité, M. Pignot,

Qui s'abstient ? Mme Bigorne.

**Le rapport n°7 est approuvé à la Majorité + M. Pignot -  
Abstention de Mme Bigorne.**

**Point n°10, Compte de Gestion 2009 du Budget Annexe du  
Service Funéraire :**

Qui est pour ? La Majorité, M. Pignot,

Qui s'abstient ? Mme Bigorne.

**Le rapport n°10 est approuvé à la Majorité + M. Pignot  
- Abstention de Mme Bigorne.**

**Votes des Comptes Administratifs.**

***(Mme le maire quitte la salle des délibérations à 18 h 40)***

**M. GIORGETTI.**- Qui est d'accord pour approuver le  
Compte Administratif 2009 du Budget Principal ?

2 abstentions

**Le rapport n°2 est adopté à la majorité - 2 abstentions**

Qui est d'accord pour adopter le Compte Administratif  
2009 du Budget Annexe des Baux Commerciaux ?

2 abstentions.

**Le rapport n°5 est adopté à la majorité - 2 abstentions**

Qui est d'accord pour adopter le Compte Administratif 2009 du Budget Annexe des Campings ?

2 abstentions.

**Le rapport n°8 est adopté à la majorité - 2 abstentions**

Qui est d'accord pour adopter le Compte Administratif 2009 du Budget Annexe du Service Funéraire ?

2 abstentions.

**Le rapport n°11 est adopté à la majorité - 2  
abstentions**

Je vous remercie. Je demande au Maire de reprendre sa place.

***(Mme le maire reprend la présidence de la séance à 18 h 43)***

**Mme le Maire.**- Nous allons procéder aux votes de l'Affectation des Résultats.

Rapport n°3, Affectation des Résultats 2009 du Budget Principal : qui est pour ? La majorité,

Qui s'abstient ? M. Pignot, Mme Bigorne

**Le rapport n°3 est adopté à la majorité - Abstentions de M.  
Pignot et Mme Bigorne.**

Rapport n°6, Affectation des Résultats 2009 du Budget Annexe des Baux Commerciaux : qui est pour ? La majorité,

Qui s'abstient ? M. Pignot, Mme Bigorne

**Le rapport n°6 est adopté à la majorité - Abstentions de M. Pignot et Mme Bigorne.**

Rapport n°9, Affectation des Résultats 2009 du Budget Annexe des campings : qui est pour ? La majorité,

Qui s'abstient ? M. Pignot, Mme Bigorne.

**Le rapport n°9 est adopté à la majorité - Abstentions de M. Pignot et Mme Bigorne.**

Rapport n°12, Affectation des Résultats 2009 du Budget Annexe du Service Funéraire : qui est pour ? La majorité,

Qui s'abstient ? M. Pignot, Mme Bigorne.

**Le rapport n°12 est adopté à la majorité - Abstentions de M. Pignot et Mme Bigorne.**

### **13. Cessions et acquisitions 2009 - Budget Principal.**

**Rapporteur** : Mme le Maire (Lecture du rapport)

Vous pouvez constater qu'il y a une cession de terrain à la Société SCI PETRA pour 60.000,00 €, il s'agit de la cession sur La Respelido du local qui était occupé par l'agence Maritime Delpierre. Il y a également une cession à titre gratuit à M. Gallardo de quelques mètres carrés suite au remaniement cadastral ; Prémption dans la copropriété des Amarantes d'un appartement pour 65.000,00 € ; cession de terrain à Mme Bondil épouse Perez pour 9.400,00 €, conformément à ce que nous nous étions engagés à réaliser lors de l'achat des terrains permettant l'établissement futur de constructions et d'urbanisation au nord de notre ville.

Le logement des Amarantes dont je vous ai parlé est un logement occupé.

Y a-t-il des remarques particulières ? (*Aucune remarque*)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°13 est adopté à l'unanimité**

**14. Demande de subvention auprès du Conseil Général - Travaux de proximité 2010.**

**Rapporteur** : Mme Béatrice GIOVANELLI (lecture du rapport)

**Mme le Maire**.- Conformément aux souhaits des habitants, nous sollicitons des subventions pour ensuite réaliser les projets que nous avons décidés ensemble.

**M. PIGNOT**.- Quels seront ces projets ?

**Mme le Maire**.- Cela va dépendre de ce que nous pourrons obtenir en termes de subvention, nous allons réaliser des terrains de proximité, des travaux sur la voirie, etc. Nous les listerons après.

Qui est pour le principe de demander des subventions au taux le plus élevé ? L'unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°14 est adopté à l'unanimité**

**15. Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) - Opération d'investissement - Année 2010.**

**Rapporteur** : Mme le Maire

Monsieur le Député, je vois que vous êtes très attentif à cette question parce qu'en général, le CUCS était plutôt destiné au fonctionnement (Lecture du rapport)

Nous proposons au Conseil Municipal de demander une subvention auprès du Conseil Régional au taux le plus élevé, c'est-à-dire 80 %

**M. VAXES**.- Il faut en profiter tant que c'est encore possible.

**Mme le Maire**.- Tout à fait, ce qui nous permettrait de recevoir une subvention à hauteur de 428 000 € HT.

Si nous présentons le dossier en conseil Municipal, Monsieur le Député, c'est que nous avons travaillé en amont la possibilité de les recevoir. Je savais que vous y seriez sensible parce que c'est une continuité.

**M. VAXES**.- Un certain nombre de subventions que nous demandions et que nous obtenions risquent de disparaître avec la réforme des institutions ; la loi n'est pas votée, on se battra contre cette loi, je pense que nous ne serons pas les seuls parce que des manifestations de désaccord s'expriment un peu partout.

**Mme le Maire**.- Tout à fait, d'ailleurs nous proposons de nous emparer de nos Rencontres pour la Ville pour que ces rencontres puissent continuer d'exister au quotidien dans nos visites ou dans nos réunions de quartiers, et de façon plus ample lors des Rencontres pour la Ville, pour que l'échelon communal continue aussi d'exister en tant que tel. Donc lors de ces rencontres -mais nous continuerons après- nous proposerons à tous les citoyens qui y participeront de signer une pétition pour demander qu'un référendum soit mis en place, ceci de façon à solliciter l'avis des citoyens français et notamment des citoyens Port de Boucains, sur cette grande question qui remet

en cause totalement la composition des institutions françaises issues de la révolution française. Cela dit ce n'est pas une digression par rapport à notre sujet parce qu'après avoir demandé des subventions au Conseil Général c'est maintenant au Conseil Régional, il s'agit bien évidemment qu'il continue d'exister sinon ils ne pourront plus les réaliser, un conseil Territorial n'aura plus cette compétence-là.

**M. VAXES**.- Le Conseil Général et le Conseil Régional n'auront plus la compétence générale, ils seront enfermés dans des contraintes de compétences spécifiées.

**Mme le Maire**.- Tout à fait.

Qui est pour solliciter cette subvention auprès du Conseil Régional ? L'unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°15 est adopté à l'unanimité**

#### **16. Demande de subvention projet « Les racines du futur ».**

**Rapporteur** : M. René GIORGETTI (lecture du rapport)

**Mme le Maire**.- On ne se serait pas passé de demander encore une subvention, surtout dans le cadre de la culture, parce que nous en avons bien besoin.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°16 est adopté à l'unanimité**

**Mme le Maire**.- N'ayant pas reçu de questions diverses, Monsieur le Député vous avez pu assister jusqu'à la fin à notre Conseil Municipal, et avez pu assumer vos fonctions de secrétaire jusqu'au bout.

Chers collègues, il me reste à vous souhaiter une bonne soirée, merci de votre participation, à bientôt.

Je vous souhaite d'avoir le temps de participer de façon assidue aux Rencontres pour la Ville du 3 au 8 mai. Merci.

**La séance est levée à 18 h 50**